

Avis public



Canada
Province de Québec

Aux citoyens de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

Assemblée publique de consultation

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté que lors de la séance régulière du conseil du 17 avril 2019, le projet de règlement numéro 2019-116 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé a été adopté afin :

- de permettre des usages secondaires à une microbrasserie dans une affectation industrielle de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade;
- d'inclure dans une zone d'aménagement prioritaire, les espaces vacants d'une zone de réserve dans le prolongement de la rue Neault de la municipalité de Saint-Maurice.

La commission d'aménagement de la Municipalité régionale de comté des Chenaux tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet à **dix-huit heures quarante-cinq (18 h 45), le 15 mai 2019, à l'endroit suivant :**

**Municipalité régionale de comté des Chenaux
630, rue Principale
Saint-Luc-de-Vincennes (Québec)**

Lors de cette assemblée publique, la commission d'aménagement expliquera le contenu de ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent formuler leurs commentaires.

Ce projet de règlement peut être consulté par tout intéressé au bureau de la MRC des Chenaux (630, rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes), sur son site Internet à l'adresse www.mrcdeschenaux.ca, ou au bureau des municipalités qui font partie du territoire de la MRC des Chenaux, soit :

Batiscan	Saint-Luc-de-Vincennes
Champlain	Saint-Maurice
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	Saint-Narcisse
Sainte-Anne-de-la-Pérade	Saint-Prosper-de-Champlain
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	Saint-Stanislas

Donné à Saint-Luc-de-Vincennes, ce vingt-sixième jour du mois d'avril deux mille dix-neuf (26 avril 2019).

Patrick Baril
Secrétaire-trésorier